



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT PÈRE
À S. E. Mme CHRISTINE HEATHER BOGLE
NOUVEL AMBASSADEUR DE NOUVELLE-ZÉLANDE
PRÈS LE SAINT SIÈGE*

Jeudi 25 mai 2000

Excellence,

C'est avec plaisir que je vous accueille au début de votre mission en tant qu'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près le Saint-Siège. En acceptant vos Lettres de Créance, j'étends mes salutations au Gouverneur-général, Sir Michael Hardie Boys, et au Premier ministre, Mme Helen Clark. Je vous prie de leur transmettre, ainsi qu'au peuple de Nouvelle-Zélande, mes meilleurs vœux et l'assurance de mes prières pour l'harmonie et la prospérité de la nation.

Je vous suis reconnaissant pour vos paroles d'appréciation à l'égard de l'activité diplomatique du Saint-Siège, à travers laquelle celui-ci s'efforce d'être un partenaire actif des peuples du monde dans leur recherche d'une vie pleinement humaine et dans leurs efforts en vue de leur développement et du progrès des autres. Vous avez mentionné que la paix, la justice et le respect pour les droits humains sont importants pour votre pays, et ces valeurs et objectifs sont également au centre de ce que vous avez appelé la perspective unique du Saint-Siège sur les questions internationales.

L'activité du Saint-Siège sur la scène internationale découle d'une perspective qui est le résultat d'une vision spécifique de la personne humaine, et de la conviction selon laquelle lorsque cette vision est amoindrie ou abandonnée, ce sont les bases mêmes de la société qui chancellent. Il s'agit d'une perspective fondée sur le respect de la dignité inaliénable de chaque être humain, une dignité intrinsèque à la vie elle-même et non pas accordée par un individu, groupe ou Etat. Il s'agit d'une vision qui exige la perfection de la liberté, mais de la liberté liée à la vérité, en particulier à la vérité de la personne humaine, qui seule constitue une base certaine pour une activité politique et diplomatique constructive. Partout, même dans un pays comme le vôtre, la liberté est un acquis fragile; et le siècle dernier nous a enseigné combien la liberté est facilement minée lorsque la

vérité de la personne humaine est niée.

Les mensonges les plus destructeurs sur la personne humaine que le XX^{ème} siècle ait produit étaient issus de visions matérialistes du monde et de la personne. Les systèmes totalitaires ont certes sombré, mais de nouvelles formes de matérialisme sont apparues, sans doute moins fondées sur l'idéologie et moins spectaculaires dans leur manifestation, mais ayant néanmoins des effets destructeurs sur les personnes et sur le tissu de la société. Nous apprenons rapidement combien il est vital de respecter l'écologie de la nature, si nous voulons éviter de provoquer de graves dommages au monde que les générations futures recevront de nous. Encore plus urgent, et plus difficile, est le besoin d'apprendre à respecter l'écologie du monde humain, par lequel j'entends la vérité de la personne humaine et ses implications sociales. L'action du Saint-Siège dans le domaine international provient de sa conviction selon laquelle certains éléments fondamentaux de cette écologie humaine doivent absolument être compris et défendus.

L'un de ces éléments est la famille, la cellule de base de la société humaine et l'indicateur le plus fiable de la santé et de la stabilité d'une nation. Les tentatives visant à définir la famille comme autre chose qu'une union à vie solennelle entre un homme et une femme, visant à mettre au monde et à éduquer des enfants, s'avérera nécessairement destructrice. Cette revendication n'est pas un attachement à un modèle culturel dépassé qui refuse de voir la réalité en face, mais précisément une reconnaissance d'une vérité fondamentale: la famille est la cellule de base de la société humaine, non seulement parce que c'est là que la vie humaine naît, mais parce que c'est là que les enfants apprennent le mieux les dispositions et les qualités dont ils ont besoin pour devenir des adultes mûrs capables de contribuer à la vie commune et au bien de la société. C'est au sein de la famille qu'ils apprennent le mieux ce que signifie être une personne dotée d'intelligence et de volonté, appelée à la liberté et aux responsabilités, et déifiée par des droits et des devoirs. Les faits démontrent une logique claire et certaine: les familles faibles conduisent à une société incapable de soutenir ses membres, en particulier les jeunes, dans l'édification du bien commun. Les individus et même les structures sociales sont affaiblies par des formes d'égoïsme et de désir d'évasion de la réalité, qui laissent peu de place à l'engagement, à l'amour généreux, et à la solidarité envers les membres les plus faibles de la société.

Un autre élément-clé de l'écologie humaine est l'inviolabilité de la vie humaine, en particulier au début et au terme de celle-ci. Le Saint-Siège proclame avec insistance que le premier droit et le plus fondamental de tous les droits humains est le droit à la vie, et que lorsque ce droit est nié, tous les autres droits sont menacés. L'affirmation selon laquelle l'avortement et l'euthanasie sont des droits humains qui méritent des mesures législatives est considérée par le Saint-Siège comme une contradiction qui équivaut à une négation de la dignité humaine et de la liberté que la loi est sensée protéger. Une société sera jugée sur la façon dont elle traite ses membres les plus faibles; et parmi les membres les plus vulnérables figurent certainement l'enfant à naître et la personne mourante. Une vision matérialiste de la personne humaine n'accordera que peu de valeur et de dignité à l'un ou à l'autre. Ce qui est alors revendiqué comme une victoire des droits

humains n'est en réalité que la sanction d'une liberté séparée de la vérité. En dernière analyse, il ne s'agit pas de liberté, mais d'une descente vers l'arbitraire et la domination des faibles par les forts. Le Saint-Siège espère donc une profonde réflexion de la part des communautés politiques et diplomatiques sur les défis importants qui accompagnent l'ouverture du nouveau millénaire: le défi d'assurer une nouvelle floraison de l'esprit humain, au moyen d'une authentique culture de la liberté, de l'espérance et de la confiance (cf. Discours à la V Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, 5 octobre 1995, n. 16).

Excellence, tandis que vous prenez votre place dans la communauté des diplomates accrédités près le Saint-Siège, je vous assure de la collaboration des divers bureaux et institutions de la Curie romaine. Puisse votre mission servir à renforcer les liens d'amitié et de coopération entre votre gouvernement et le Saint-Siège. Sur vous, ainsi que sur vos concitoyens néo-zélandais, j'invoque une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.17 p.9.*

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana